



Initiateur : Pôle emploi

Dates : de 1972 à 1974, création des trois agences de Blois, Romorantin et Vendôme par l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) devenue Pôle emploi. Ouverture d'une seconde agence sur Blois (Blois-Racine) en 2002, transférée à "Blois Gare" fin 2015. Juil. 2016 : déménagement de l'agence Blois Lyautey qui devient "Blois Laplace".

Objectif : proposer localement des services renforcés aux demandeurs d'emploi, qu'ils soient indemnisés ou non, et aux entreprises.

Missions :

- accueil et inscription des demandeurs d'emploi,
- versement des allocations des demandeurs d'emploi indemnisés,
- accompagnement de chaque demandeur d'emploi dans sa recherche d'emploi jusqu'au placement,
- prospection du marché du travail en allant au devant des entreprises,
- aide aux entreprises dans leurs recrutements,
- analyse du marché du travail.